

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.01

AMENAGER LA PLACE DE LA GARE A ERNAGE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Il s'agit d'une place asphaltée de grande dimension (environ 50 x 20 m), avec un monument commémoratif au centre. Le « Gar'ô boules » (terrains de pétanque et chalet) a été aménagé dans un coin, au pied du talus du chemin de fer. La gare se trouve tout à proximité, l'escalier qui descend du quai arrive à l'extrémité de la place, juste à côté du pont.

Les objectifs de l'aménagement viseront notamment à :

- Aménager cette place de façon plus conviviale ;
- Amener davantage d'esthétique et de verdure ;
- Aménager une halle multifonctionnelle pour les activités du village ;
- Sécuriser les déplacements le long de la rue Camille Cals ;
- Maintenir et aménager un espace de rassemblement...

On veillera entre autres à :

- Changer le revêtement, préserver une grande surface pour les manifestations qui le nécessitent, proposer des jeux incrustés dans le sol (ex. damiers, street art...), mais garder un accès carrossable, supprimer le parterre de béton situé au centre de la place et l'intégrer à l'aménagement ;
- Installer du mobilier public ;
- Prévoir un abri ouvert de type halle multifonctionnelle permettant des animations (fête des voisins, activités de plein air...), compléter éventuellement avec un local de stockage de matériel ; la construction devrait être implantée en continuité avec l'espace public, et ne pas hypothéquer l'utilisation de la place pour des activités d'extérieur ;
- Profiter de la place pour limiter la vitesse des véhicules avant le pont du chemin de fer (prévoir une chicane ?) ;



Photo Google Street view

- Envisager l'utilisation de saules têtards, en prolongement de ceux qui existent le long de la rue Camille Cals et à de nombreux endroits du village ; ils ne doivent toutefois pas hypothéquer l'utilisation optimale de l'espace public ;
- Prendre en compte le caractère inondable du lieu ;
- Prévoir un équipement sommaire (électricité, eau) ;
- ...

2. JUSTIFICATION DU PROJET

C'est un espace qui offre un bon potentiel et pourrait être mieux réaménagé, un lieu qui faisait déjà l'objet d'une fiche dans le 1^{er} PCDR.

Effets directs et multiplicateurs : proximité d'activités dynamiques telles que le Gar'Ô boules, lieu de passage important (gare).

Selon les aménagements choisis, le projet ne nécessiterait pas d'investissements trop importants.

Ce projet fournirait un lieu de rencontres pour tous types de public, de tous âges, complémentairement à la place de la Concorde dont les aménagements sont plus destinés aux enfants.

Le projet est en lien avec les aménagements liés à la mobilité dans les villages.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

Obj. 1.3. Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre, intergénérationnels

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges

Obj. 2.2. Améliorer la qualité des cours d'eau et la gestion des inondations

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 3.3. Améliorer la sécurité, la fluidité et le stationnement

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.02

CREER UN LIEU CENTRAL DE CONVIVIALITE A GRAND-MANIL

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

La Place de Grand-Manil a été aménagée début des années 2000. L'aménagement est fonctionnel, mais c'est un grand rond-point au centre duquel est aménagé un parking.

L'aménagement avec un large trottoir a été fait jusqu'à l'école (rue Bedoret).

La population aimerait un espace de convivialité et de rencontre au cœur du village, mais au vu du caractère relativement récent des aménagements, un « lifting » complet de cet espace n'est pas envisageable.

Une autre piste pourrait être recherchée dans l'aménagement des sentiers et des espaces verts qui longent l'Orneau. Des petits lieux de convivialité alternatifs pourraient y être aménagés.

Des pistes d'aménagement

- Préconiser un réaménagement léger de la place : retirer le parking central (sauf un ou deux places PMR) pour y aménager un espace de convivialité (bancs, arbres...);
Concentrer le passage des véhicules d'un seul côté ;
Embellir l'espace public par les plantations, des bacs de fleurs ;
Placer des dispositifs ralentisseurs dans les rues adjacentes (rue Lucien Petit) ;
Entretenir l'éclairage existant ;
Reporter ailleurs, dans les rues adjacentes, les 12 places de parking (hormis pour PMR, mais à localiser ailleurs qu'au milieu.
- Créer un petit endroit de convivialité (bancs, petite aire de jeux...) dans un autre site, par exemple le long du chemin qui longe l'Orneau, entre la rue de Bedauwe, le bas du clos de la Tour et la rue du Rivage ;
Aménager localement le sentier, prévoir des lieux de détente à proximité du cours d'eau, des lieux de valorisation du cours d'eau et des berges, en faire un espace de contact avec la nature ;
Poursuivre ces aménagements le long de la rue de la Blanchisserie.

Les aménagements pourraient ponctuer le sentier tout au long du village et s'inscrire dans la perspective de valorisation de la vallée de l'Orneau et ses affluents.

Lien direct avec la fiche d'aménagements II.09 Vision globale de l'Orneau par un cheminement

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Un espace de jeux a été aménagé dans la cité Moha, mais il n'est pas identifié comme étant de Grand-Manil proprement dit (« Grand-Manil Nord »), ce n'est pas un espace central mais plutôt un square de quartier.

Les habitants de Grand-Manil souhaitent se réapproprier leur place de village - ou à défaut un

nouveau lieu et bénéficier aussi d'équipements de quartiers et de lieux de convivialité pour tous.

Un tel aménagement, entre parc et nature, s'inscrirait dans la valorisation globale de la vallée de l'Orneau.

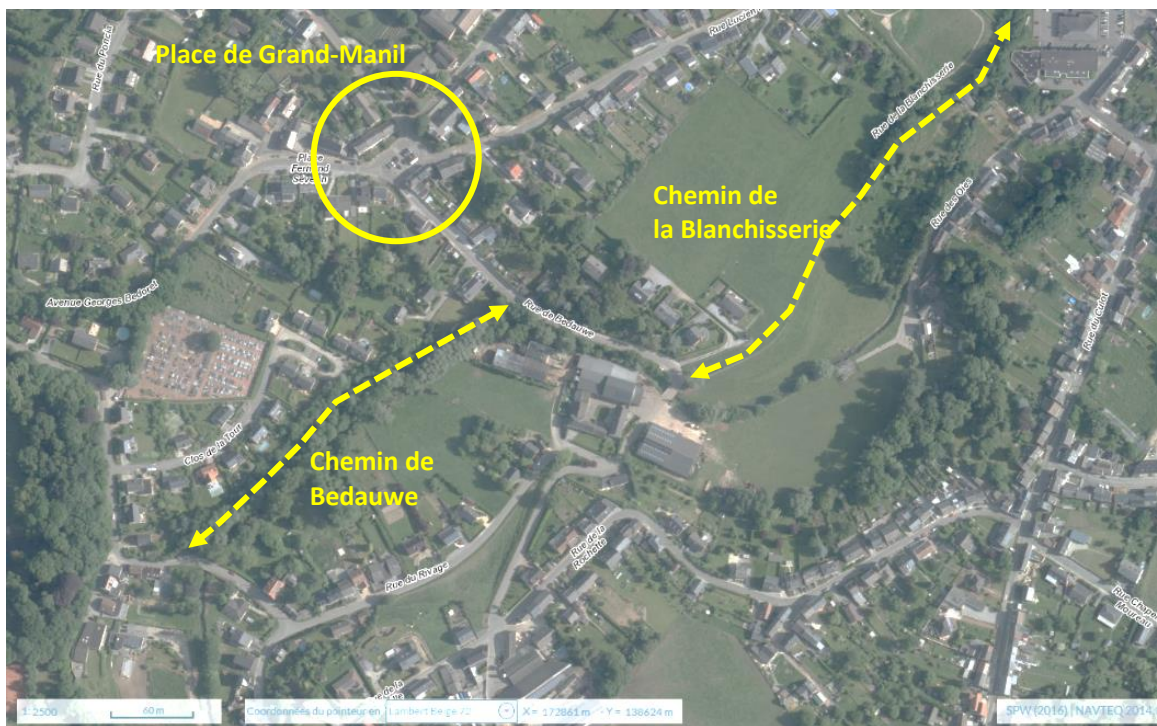


Photo Walonmap

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.3. Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre, intergénérationnels.

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges.

Obj. 2.1. Gembloux sur Orneau : s'appuyer sur la structure écologique, paysagère et identitaire des cours d'eau

Obj. 2.2. Améliorer la qualité des cours d'eau et la gestion des inondations

Obj. 2.3. Préserver et développer le milieu naturel

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et le paysage.

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.03

CREER UN ESPACE MEDICAL POUR PREMIERS SOINS ET INTERVENTIONS DE JOUR

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Il s'agira de mettre à disposition des Gembloutois une maison médicale offrant des services de jour.

Cette infrastructure pourrait venir en complément de ce qui existe déjà : des centres médicaux privés, qui mutualisent les services de secrétariat (accueil, prise de rendez-vous...) et les locaux d'intervention (salles d'attente, d'intervention, de réveil...), soit pour des médecins généralistes (Cap Santé Ponant), soit pour des spécialistes (Pégase), soit pour des professions paramédicales (Corps-Santé).

Les services de gardes pourraient être renforcés et plus proches de Gembloux (en 2018, il est à Rhisnes) et bénéficier d'une pharmacie de garde à côté. On pourra y organiser des campagnes de vaccination, des dépistages, des prises de sang et des dons de sang.

La faisabilité technique (normes...) et financière du projet devra encore être étudiée.

Des localisations villageoises sont citées, par exemple Beuzet. L'idée pourrait être d'organiser des consultations décentralisées un jour semaine dans les villages où il y a peu de médecins ou de spécialistes, afin de permettre aux personnes âgées de s'y rendre plus facilement.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est réclamé par la CLDR et les citoyens, au vu de l'accroissement significatif de la population gembloutoise.

Une bonne complémentarité devra aussi être trouvée avec les services qui organisent les soins à domicile, en particulier pour les personnes âgées.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges.

Obj. 1.6. Communiquer et informer en matière de cohésion sociale et de services aux personnes.

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.04

CREER UN BASSIN NATUREL DE BAINNADE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le projet concerne la réalisation d'un bassin naturel qui pourrait être utilisé en bonne saison pour la baignade, en complément de la piscine existante. Une piste serait d'aménager un étang existant.

Des lieux sont évoqués, notamment un petit étang le long du chemin de fer, non loin du centre sportif. Le projet pourrait y être mené en partenariat avec Gembloux Agro-bio-Tech. Il faudrait toutefois affiner le projet car il pourrait y avoir dans ce lieu des espèces rares et protégées, incompatibles avec cette idée.

L'étang de Grand-Leez n'est pas adapté à la baignade pour de raisons de sécurité (ancienne sablière, courants froids et anciens engins de chantiers déposés au fond).

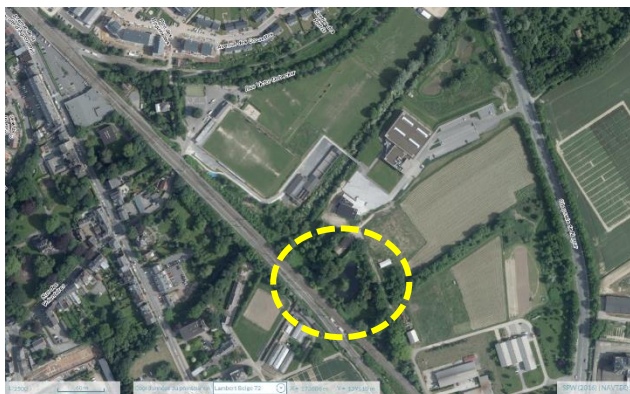


Photo Walonmap

2. JUSTIFICATION DU PROJET

La piscine de Chapelle-Dieu est largement saturée et ne répond plus suffisamment aux besoins d'une population gembloutoise qui a explosé. Sa localisation ne permet pas son extension vu l'exiguïté des parcelles où elle est implantée.

A contrario, la réalisation d'une nouvelle piscine représente un budget énorme tant en réalisation de l'infrastructure qu'en entretien de celle-ci.

La proposition serait dès lors de valoriser des espaces inutilisés de la Faculté, sachant par ailleurs que Agro-Bio-Tech occupe un vaste espace en plein centre-ville et est peu intégré dans la cité.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges.

Obj. 1.6. Communiquer et informer en matière de cohésion sociale et de services aux personnes.

Obj. 2.1. Gembloux sur Orneau : s'appuyer sur la structure écologique, paysagère et identitaire des cours d'eau

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.05

DEVELOPPER UN OU DES VILLAGES CONNECTES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

L'objectif du projet est d'améliorer nos villages au travers de ce concept, voire de développer à titre exemplatif un village « connecté et intelligent » pour en explorer les possibilités en milieu rural. Un village-pilote permettrait de tester la pertinence des installations et des services proposés, tout en lui donnant une nouvelle identité locale.

Améliorer l'accès des villageois aux services connectés et aux informations collectives : services et applications interactives pour faciliter le maintien des personnes âgées à domicile, consultation des services disponibles à l'administration, informations via des newsletters ou des panneaux d'affichages numériques, bibliothèque virtuelle...

Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication en ne restant pas en milieu rural à l'écart de l'évolution technologique pour :

- Préserver la qualité de la vie rurale ;
- Collaborer à recréer du lien entre les habitants ;
- Utiliser les nouvelles technologies pour développer des activités individuelles et collectives, privées et professionnelles.

Domaines d'application :

- Mobilité et intermodalité (organisation de transport à la demande par exemple)
- E-santé : maintien à domicile, garde d'enfants malades, etc.
- Accès aux produits locaux
- Participation citoyenne (information, participation interactive, interconnection entre acteurs de la vie publique)
- Culture/loisirs
- Vie économique
- Tourisme...

Méthodologie :

1. Vérifier qu'une connexion suffisante existe dans tous les villages pour ne pas en privilégier un au détriment des autres
Utiliser un village comme village-pilote pour tester le concept et étudier les conditions de la réussite du projet.
2. Améliorer la connexion des villages et mettre en place un village-pilote avec une infrastructure technique performante (haut débit, volume de données important...)
Mettre à disposition le WIFI public au moyen de bornes.
Négociation avec les opérateurs d'infrastructures.
3. Identifier besoins et applications/services pour y répondre.

Organiser une table ronde en présence des autorités communales et tous les opérateurs de télécommunication pour connaître leurs intentions de « connexion » (toutes formes) sur Gembloux et les villages, tester leur volonté d'investir en milieu rural, leur collaboration potentielle au projet ;

4. Création d'une plateforme applicative et d'opérations de sensibilisation / formation.
5. Montée en puissance des capacités techniques et applicatives

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet doit être considéré comme un outil transversal qui peut être utile à la mise en œuvre d'autres projets de l'opération de développement rural.

C'est un projet qui touche à l'économie, à l'e-citoyenneté / gouvernance / démocratie, aux services collectifs, à la culture / loisirs, etc.

Il est important pour le pouvoir politique de négocier avec les opérateurs des infrastructures et des services qui s'adressent à la totalité du territoire.

Il s'agit cependant de veiller à préserver la santé de tous et concilier le progrès avec les techniques limitant les pollutions électriques, ondes et fibres.

Rechercher des sources de financement / d'inspiration auprès de « digitalwallonia.be » (<https://www.digitalwallonia.be/>), « Smart City Institute », UE, Agoria, ...

Prendre en considération ce que pourrait apporter l'Agence du numérique (La Wallonie).

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

Obj. 1.4. Renforcer les services aux personnes, pour tous âges

Obj. 5.4. Stimuler le tissu économique par l'innovation

Obj. 5.6. Informer et former en matière économie-tourisme et services

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.06

DEVELOPPER DES LOGEMENTS TREMPLINS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. Le principe est de permettre à ces jeunes d'économiser durant quelques années en vue ensuite de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune.

Ces logements pourraient être réalisés tant à Gembloux que dans les villages. Mais on pourrait aussi privilégier des localisations qui soient proches des services, des commerces et des transports en commun.

Ces logements pourraient être réalisés dans des bâtiments appartenant à la Ville.

Il s'agit de déterminer les critères d'accès à ces logements ainsi que les critères de « sortie ». La Cité des Couteliers peut être partenaire de ce projet.

Une autre piste serait d'encourager des logements alternatifs de type « habitat léger » (tiny house, yourtes...) dans le respect de la législation en matière d'urbanisme.

Aucune localisation précise n'a encore été déterminée, mais on a cité notamment le site de Mazy (anciennes marbreries). Le site du moulin de l'Escaille pourrait aussi accueillir une conciergerie dans l'ancienne étable reconstruite ; les locataires bénéficieraient d'un loyer modeste en contrepartie d'une surveillance des lieux, voire de travaux d'entretien du site.

Lien avec la fiche sur les logements intergénérationnels (III.07).

Avec la fiche I.06 (maison de la nature et de l'environnement), II.08 (projets innovants en matière d'énergie).

2. JUSTIFICATION DU PROJET

La pression urbanistique est importante à Gembloux et les jeunes peinent à trouver des logements financièrement accessibles. Les logements tremplins pourraient aider les jeunes à s'installer tant dans les villages que dans le centre-ville.

Au préalable, il s'agit de faire un audit des besoins, connaître le type de logements recherchés.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges

Obj. 1.5. Améliorer l'accès au logement, sa diversification et sa mixité intergénérationnelle

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.07

DEVELOPPER DES LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le concept de logement intergénérationnel peut prendre des formes diverses. Il s'applique à des projets de vie en habitat où sont mélangées des personnes seules ou en couples, avec ou sans enfants, appartenant à des générations ou classes d'âge différentes avec parmi celles-ci au moins une génération de personnes dites « âgées ».

Ils peuvent éventuellement prendre la forme d'habitats groupés ou de colocation, par exemple avec l'accueil d'étudiants en échange de services rendus aux personnes âgées.

On peut aussi envisager l'intégration de personnes handicapées souhaitant vivre en autonomie.

Lien avec la fiche sur le logement tremplin (III.06).

2. JUSTIFICATION DU PROJET

La question du vieillissement prend de l'ampleur et la réponse de la maison de repos ne convient pas à tous les cas de figure. Les habitats intergénérationnels peuvent être une manière alternative de préserver l'autonomie relative des personnes âgées.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Obj. 1.4. Renforcer les services pour tous âges

Obj. 1.5. Améliorer l'accès au logement, sa diversification et sa mixité intergénérationnelle

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.08

AMENAGER DAVANTAGE DE ZONES NATURELLES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Dans le cadre de la vision globale de la vallée de l'Orneau, la fiche vise à identifier des zones qui pourraient être aménagées en sites naturels pour compléter et amplifier le maillage écologique.

De nombreux sites d'intérêt ont été recensés via l'étude du maillage écologique du PCDN.

A ce stade, quelques pistes sont évoquées :

- Poursuivre l'aménagement de la réserve naturelle de l'Escaille et des sites qui l'entourent ;
Etendre le territoire de la réserve vers Sauvenière, le long de l'Orneau (parcelles cultivées, mais en zone naturelle au plan de secteur) ;
Acquérir du terrain dans le fond de la vallée ;
Recréer le « vivier de l'Escaille », plan d'eau qui existait auparavant entre Gembloux et Sauvenière ;
Gérer le site avec des pâturages d'espèces rustiques (chevaux, vaches...)...
- Aménager/gérer des zones laissées à l'abandon, d'anciennes carrières ou sablières ;
Certains sites répondent à cet objectif mais sont développés dans le cadre d'autres projets : on pense particulièrement au site des anciennes marbreries de Mazy, le long de l'Orneau, où d'anciennes exploitations sont recolonisées par la végétation et pourront être maintenues en zones naturelles, dans le cadre d'un projet plus vaste incluant d'autres fonctions (logement, PME, culture et loisirs) – Lien avec la fiche traitant de ce site (II.05).



Photo Walonmap

- Aménager des zones de nature dans le parc Créalys ;
Cette proposition pourrait être prise en charge par les groupes de travail du PCDN ou par certaines entreprises partenaires.
- Penser également à des espaces interstitiels, des bords de voiries, petites zones humides... parfois communaux et qui ne sont pas aménagés, mais pourraient être protégés...

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Il s'agit de poursuivre les aménagements nature de la vallée de l'Orneau et ses affluents, dans le cadre d'une vision globale et renforçant le maillage écologique tout en s'appuyant sur la valorisation des zones d'intérêt (et leur extension) ou celles qui pourraient potentiellement le devenir.

Concernant le site de l'Escaille, le projet vise à donner de l'ampleur à une zone naturelle dont la gestion est prise en charge par Natagora depuis de nombreuses années et qui porte ses fruits ; renforcer son caractère naturel et sa protection par des aménagements en amont ; poursuivre la gestion des inondations en amont de Gembloux ; renforcer la présence d'une zone naturelle et son caractère didactique, en lien avec la fiche relative à la maison de la nature, qui pourrait être localisée dans ce secteur de l'entité.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Touche des objectifs variés : à la fois la cohésion entre villages, l'environnement, les espaces publics, la mobilité.

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

Obj. 2.1. Gembloux sur Orneau, s'appuyer sur la structure écologique, paysagère et identitaire des cours d'eau

Obj. 2.2. Améliorer la qualité des cours d'eau et la gestion des inondations

Obj. 2.3. Préserver et développer le milieu naturel

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et le paysage.

Obj. 2.6. Communiquer, sensibiliser et éduquer en matière d'environnement

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 5.1. Gembloux : renforcer l'attractivité, la vocation historique, scientifique et culturelle

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.09

GEMBOUX, LA VILLE LA PLUS CYCLABLE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Cette fiche est la continuation directe d'un projet en Lot 0, le « Vél'Orneau », qui vise à la mise en place d'un itinéraire vélo reliant les différents villages, à l'occasion d'un évènement festif et familial dont la première édition est prévue en septembre 2018.

Cet itinéraire et cette fiche projet pourraient être le point de départ d'une image identitaire spécifique à développer à l'échelle de l'entité. La fiche rassemblera les idées d'actions et d'aménagements qui pourraient être poursuivis en matière de promotion de l'usage du vélo dans l'entité.

Il existe déjà de nombreuses actions ou mesures en faveur de l'usage du vélo à Gembloux : présence active du GRACQ et Pro Velo, itinéraires entre Gembloux et les villages progressivement mis en place par la Ville via diverses politiques de mobilité ou de développement, actions dans les écoles, point vélo à la gare de Gembloux, zones 30 aménagées... Ces mesures sont à maintenir et développer ; d'autres doivent venir les compléter.

On évoque en particulier la promotion du vélo électrique, leur mise à disposition par location ou par système de vélos partagés de type « Zipcar » ou « Floating bikes » (parc de vélos en libre-service via des abonnements). On cite aussi le réseau des points nœuds à renforcer.

Des mesures de réduction de la vitesse des véhicules pourront encourager les déplacements à vélo dans les centres de villages et quartiers (Liens avec la fiche traitant de la mobilité intravillageoise).

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est plébiscité par la CLDR et les habitants. Il s'agit de poursuivre l'impulsion déjà présente sur le territoire. La fiche a déjà trouvé un début de concrétisation à travers le « Vél'Orneau », qui cherche à la fois à promouvoir l'usage du vélo, à déterminer des itinéraires optimaux et à fédérer les différents villages de l'entité lors d'une festivité commune.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Le projet répond à divers objectifs, entre convivialité et mobilité :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville, ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 3.1. Gembloux en mouvement : renforcer un réseau multimodal

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 3.3. Améliorer la sécurité, la fluidité et le stationnement

Obj. 3.4. Améliorer les transports collectifs et les modes alternatifs

Obj. 3.5. Communiquer, sensibiliser et éduquer (en matière de mobilité)

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.10

AMELIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET ALTERNATIFS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

La fiche vise à rassembler les idées pour le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Des mesures existent déjà, notamment des voitures partagées (système Cambio), leur nombre passe à trois (gare et centre-ville) et le fonctionnement est efficace.

La plate-forme Taxistop collabore avec la Ville pour certains projets. Le CPAS organise un service de taxi social à la demande.

Des projets de co-voiturage sont à l'étude.

Il s'agit de rechercher de nouvelles pistes pour développer encore davantage ces modes de déplacements alternatifs : voitures ou vélos partagés en formules de type « Zipcar » ou Floating bikes, plate-forme de co-voiturage du type « Blablacar » pour des courtes distances, etc.

Il convient aussi d'améliorer l'existant, via une étude d'optimisation de l'offre actuelle notamment des bus (fréquences, parcours des lignes, localisation des arrêts...) en fonction des évolutions du territoire.

Lien avec la fiche relative au développement du vélo à Gembloux (lot III).

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie pour réduire l'utilisation des véhicules particuliers en « autosolisme ». Des formules alternatives doivent pouvoir être développées dans un contexte assez densément peuplé comme la région de Gembloux.

Ce projet est jugé prioritaire parmi les lots 3 par plusieurs membres de la CLDR.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Le projet répond à une variété d'objectifs, notamment en termes de mobilité :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville, ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 3.1. Gembloux en mouvement : renforcer un réseau multimodal

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 3.3. Améliorer la sécurité, la fluidité et le stationnement

Obj. 3.4. Améliorer les transports collectifs et les modes alternatifs

Obj. 3.5. Communiquer, sensibiliser et éduquer (en matière de mobilité)

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.11

RENFORCER LES LIENS ENTRE ACTEURS DU MONDE AGRICOLE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Cette fiche fait suite à une première étape de renforcement des liens entre les acteurs du monde agricole que constitue la mise en place de la Commission agricole communale. Elle vise à préciser et définir des mesures ayant pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs, présents à Gembloux dans le cadre de « l'Agro-Bio-Pôle » pour créer des synergies et réaffirmer l'identité et l'image commune.

L'objectif est aussi de faire prendre conscience aux habitants de l'importance de la fonction nourricière de l'agriculture.

Autre élément qui constitue un point de départ pour cette fiche est l'organisation d'une manifestation de sensibilisation autour du thème des métiers de l'agriculture, les « Agro-Follies » que la Ville souhaiterait voir s'organiser de manière récurrente tous les ans ou tous les deux ans (en alternance avec des « Horti-Follies » ciblées sur les activités horticoles.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie au regard du caractère identitaire de Gembloux et de la localisation de nombreux acteurs du secteur autour de ce pôle.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Le projet répond à une variété d'objectifs, en particulier autour du secteur agricole :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville, ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 2.2. Améliorer la qualité des cours d'eau et la gestion des inondations

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et paysager

Obj. 4.1. Gembloux, pôle agricole, une identité à conforter

Obj. 4.2. Soutenir les agriculteurs

Obj. 4.3. Diversifier l'agriculture, mettre en valeur les produits locaux (circuits courts)

Obj. 4.4. Communiquer : renforcer les liens entre agriculteurs et habitants

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.12

VALORISER LES PRODUITS LOCAUX ET LES CIRCUITS COURTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Il s'agit de permettre à des producteurs locaux de transformer / faire transformer et vendre leurs produits et proposer pour ce faire des pistes pour mutualiser les coûts et les services. Cette valorisation peut concerner tant les produits locaux alimentaires, que les produits non alimentaires.

Quelques pistes de concrétisation ont été évoquées :

- Aménager des lieux de préparation et de vente des produits locaux, soit dans le centre-ville, soit dans une maison de village, soit encore dans un lieu symbolique (Moulin de l'Escaille ?) (Lien avec la fiche de la maison de village de Bossière I.03) et avec la fiche de la maison de la nature et de l'environnement (I.06).
- Organiser un marché proposant prioritairement des produits locaux. Veiller toutefois à ne pas entrer en concurrence avec ce qui existe déjà (Agricovert, Ekikrok...). Redynamiser le marché hebdomadaire en proposant la vente à un horaire plus adapté aux personnes qui travaillent (soirée ou WE) ou en localisant les marchands dans des lieux de haute fréquentation (sortie de la gare). Des essais de déplacement horaire du marché ont déjà été entrepris par la Ville mais il manque de marchands, la plupart étant déjà sollicités dans d'autres localisations.
- Etudier la possibilité d'organiser des petits marchés décentralisés dans les villages, en soirée, en extérieur ou dans les maisons de village. Un groupe d'ambulants pourraient ainsi parcourir les différents villages successivement. Décentraliser les boutiques bios comme Agricovert dans les villages.
- Créer un site (halle, marché couvert...) pour accueillir les étals des marchands ambulants et des producteurs locaux.
- Mieux informer sur les produits locaux disponibles dans la commune et à proximité. Concevoir et tenir à jour un annuaire sur le site internet communal (ou Tous en Sambre – Orneau) afin d'encourager ces producteurs. Concevoir une signalétique commune indiquant les lieux où des produits sont mis en vente (apposer une plaque avec un sigle spécifique sur les fermes, etc.). Assurer la promotion des produits locaux avec l'aide des moyens communaux ou d'organisations locales (Office du Tourisme, commerces, Cercle royal d'art et d'histoire de Gembloux, ...)
- Encourager les écoles communales et autres établissements, le CPAS et/ou les maisons de repos à avoir recours aux produits locaux dans leurs cantines et repas à domicile (repas, collations...).
- Faire des liens avec l'étude des filières de production du territoire qui devrait être coordonnée par l'Agrobiopôle.
- Faire découvrir les produits locaux et les circuits courts au travers d'activités culturelles (ex. : peinture, visite archéologique, mise en valeur du savoir-faire local...) ou via des lieux

fréquentés (commerces existants, salles des « pas perdus »...)

- Nécessité de bien clarifier le rôle du public par rapport au privé. S'inspirer de l'expérience de Paysans et artisans à Balâtre notamment (et dans tout le sud-ouest namurois).
- Lien avec la monnaie locale Orno et la fiche relative à la maison multiservices de Bossière.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'accès aux produits locaux et les marchés hebdomadaires sont une thématique très sollicitée par la population et la CLDR.

Les préoccupations environnementales induisent le citoyen à repenser son mode de consommation et à privilégier des productions bios et/ou des productions locales qui consomment moins d'énergie.

Les produits locaux doivent avoir aussi une garantie de qualité (attention aux productions intensives).

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

La fiche rencontre des objectifs divers :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.4. Renforcer les services aux personnes, pour tous âges

Obj. 4.1. Gembloux, pôle agricole : une identité à conforter

Obj. 4.2. Soutenir les agriculteurs

Obj. 4.3. Diversifier l'agriculture, mettre en valeur les produits locaux (circuits courts)

Obj. 4.4. Communiquer : renforcer les liens agriculteurs / habitants

Obj. 5.2. Soutenir le commerce local et l'économie solidaire

Obj. 5.6. Informer et former en matière d'économie-tourisme

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.13

ACQUERIR ET AMENAGER LES ABORDS DE LA MAISON DES ŒUVRES AUX ISNES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le projet vise l'acquisition d'un espace qui deviendrait public à côté de la « Maison des Œuvres », en face de l'église, non loin de l'école communale et de la nouvelle place publique. L'acquisition du terrain serait nécessaire car le site est privé. Une partie de la parcelle est en cours de construction.

L'objectif serait de pouvoir disposer grâce à ce terrain d'un espace pour accueillir des activités collectives, un chapiteau, un parking occasionnel, du mobilier public, des jeux pour enfants, voire même à long terme une extension de la salle pour en faire une réelle maison de village.

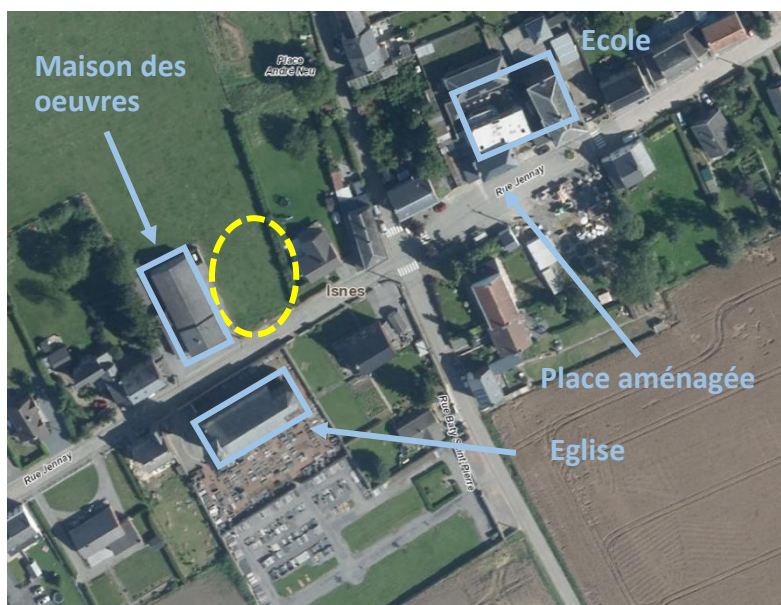


Photo Walonmap

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Il y a peu d'espaces publics aux Isnes. La salle de la « Maison des œuvres » est actuellement la seule disponible dans le village pour accueillir des activités (vie sociale, culturelle, sportive...) et manque d'espaces extérieurs pour développer pleinement ses activités.

L'opportunité d'achat du site pourrait nécessiter d'activité cette fiche plus vite que prévu.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Le projet répond à divers objectifs :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

Obj. 1.3. Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre, intergénérationnels

Obj. 3.3. Améliorer la sécurité, la fluidité et le stationnement

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.14

SENSIBILISER LES GEMBLOUTOIS A LA VIE AGRICOLE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Ce projet est le prolongement d'une action qui se met en place dans le cadre du lot 0, à savoir la Commission agricole communale (CAC). Il s'agira d'aller plus loin en développant des mesures diverses pour renforcer les liens entre agriculteurs et autres acteurs du territoire.

Dans le cadre de cette CAC, la discussion a déjà porté sur l'élaboration d'une charte. Les agriculteurs sont favorables à un outil simple, clair et efficace qui aurait plutôt une fonction informative que répressive. Le ton serait positif, basé sur la tolérance et les apports réciproques ainsi que sur les parallélismes entre vie agricole et vie des habitants. L'agriculteur y serait humanisé, ainsi que son métier. Ce document pourrait prendre la forme d'une brochure pour les nouveaux habitants, mais aussi un calendrier pour tout le monde et/ou d'une B.D. pour travailler la thématique avec les écoles.

D'autres idées ont également été évoquées afin d'améliorer le lien entre agriculteurs et habitants :

- Axer la communication sur les enfants ;
Ouvrir les fermes aux enfants durant les plaines, durant l'année avec les écoles ;
Compter sur le fait que les enfants sensibilisent leurs parents ;
Organiser la venue d'agricultrices dans les écoles ;
Créer des partenariats entre les classes, les instituteurs/trices et les agriculteurs/trices afin de pouvoir organiser de petites sessions à la ferme tout au long de l'année en fonction des saisons ;
Adapter les valisettes pédagogiques de l'APAQ-W aux spécificités gembloutoises et les utiliser dans les écoles ;
Inciter les écoles à aller dans les fermes pédagogiques ;
Créer un fascicule explicatif et didactique par filière. P.ex. « Comment fais-t-on mon pain ? », « Comment fait-on mon sucre », etc...
- Déposer un folder explicatif dans les commerces ;
- Faire le tour des campagnes avec les nouveaux habitants ;
- Organiser une séance de formation sur les pulvérisations ;
- Assurer une communication positive auprès des habitants, mais également renforcer l'identité agricole de la commune ;
- Tenir un stand à la journée d'accueil des nouveaux habitants ;
- Utiliser les moyens modernes de la communication : Facebook, info dans le bulletin communal, etc... ;
- Continuer la démarche de canal zoom « le geste du mois » où ils viennent filmer une information tout public au sein des exploitations ;
- Installer des panneaux explicatifs sur le miscanthus dans les parcelles de miscanthus ;
- ...

L'AgroBioPôle pourrait avoir un rôle de coordination au sein des projets de communication sur

l'agriculture et de l'amélioration de son image auprès du grand public. La réflexion sur ce point doit se poursuivre.

Cette fiche est en lien avec la fiche I.09 qui vise la réalisation de grands panneaux à l'entrée des villages ou dans des lieux fréquentés pour donner régulièrement quelques brèves explications sur l'agriculture au fil des saisons.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Cette fiche projet est sollicitée par les citoyens et par les agriculteurs. La stratégie du PCDR ne peut passer à côté du caractère agricole de Gembloux. Les agriculteurs sont soucieux de donner une meilleure image de leur métier aux habitants, en particulier aux nouveaux arrivants. Ils souhaitent valoriser les facettes diversifiées de ce métier qui fait la fierté de l'entité.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

La fiche rencontre des objectifs divers :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.4. Renforcer les services aux personnes, pour tous âges

Obj. 4.1. Gembloux, pôle agricole : une identité à conforter

Obj. 4.2. Soutenir les agriculteurs

Obj. 4.3. Diversifier l'agriculture, mettre en valeur les produits locaux (circuits courts)

Obj. 4.4. Communiquer : renforcer les liens agriculteurs / habitants

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.15

GEMBLOUX, UNE ENTITE « ZERO DECHET »

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le projet vise à définir des actions et des mesures concrètes pour tenter de réduire la production de déchets. Il s'agira, avec une large collaboration d'acteurs, de réfléchir à des actions possibles, notamment :

- Sur la production des déchets, des emballages (commerces en vrac, utilisation de ses propres récipients dans les commerces...);
- Sur la confection de produits maisons, ne nécessitant pas d'emballages;
- Sur le recyclage des déchets : tri sélectif, compostage, mais aussi utilisation alternative...

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Les citoyens et la CLDR ont plébiscité la rédaction d'une fiche « zéro déchet » pour attirer l'attention sur cette problématique et promouvoir des campagnes de sensibilisation et des actions concrètes en cette matière. La problématique des déchets devient un enjeu de plus en plus crucial pour nos sociétés largement consommatrices. La CLDR peut avoir un rôle moteur pour prôner un mode de production et de consommation où cet aspect est davantage pris en considération.

Notons que la Ville a répondu à l'appel d'offre organisé par la Région sur cette thématique, mais n'a pas été retenue comme commune pilote.

C'est un vrai projet de cohésion sociale, qui pourrait également être soutenu via le PCS communal.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

La fiche rencontre des objectifs divers :

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.4. Renforcer les services aux personnes, pour tous âges

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti, et le paysage

Obj. 4.3. Diversifier l'agriculture, mettre en valeur les produits locaux (circuits courts)

Obj. 5.2. Soutenir le commerce local et l'économie solidaire

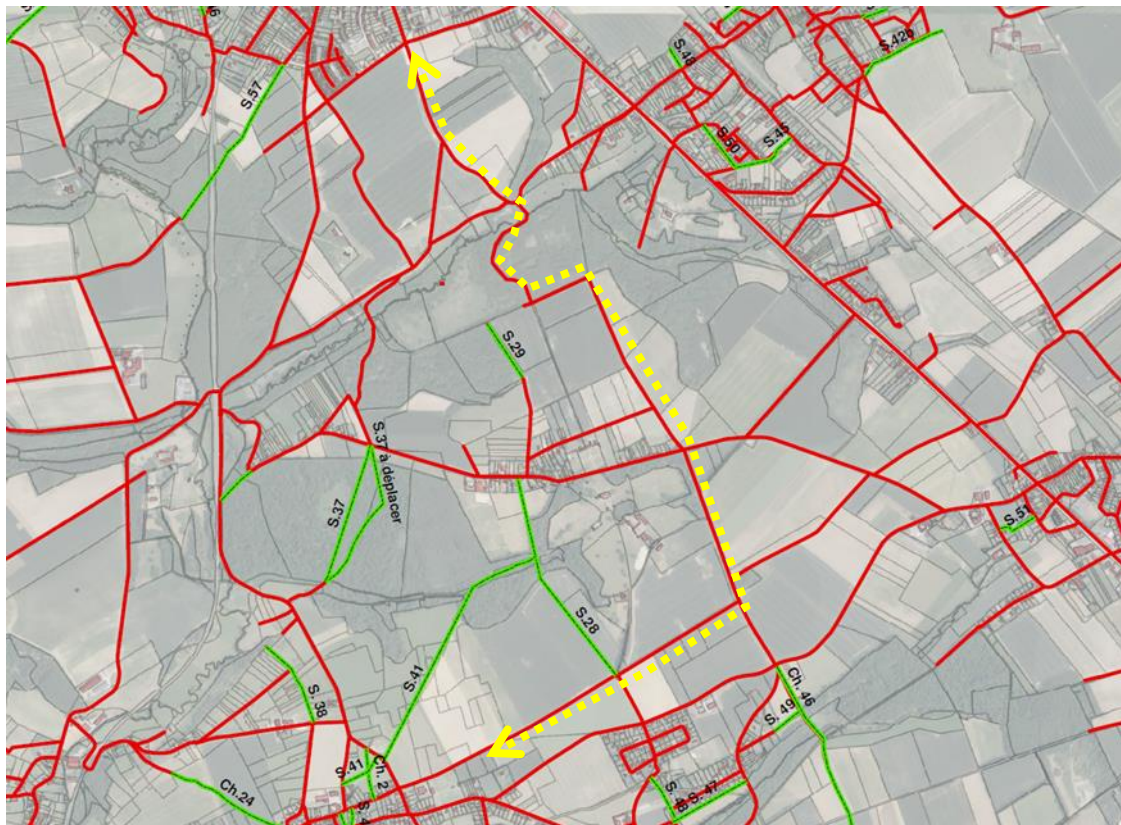
LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.16

CREER UNE LIAISON MODES DOUX ENTRE BOSSIERE, LES ISNES, FEROOZ ET GEMBOUX

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Le présent projet prévoit la réalisation d'une liaison douce pour relier Bossière, Les Isnes et Ferooz à Gembloux, en traversant la vallée de l'Arton au niveau des bois de la Large Eau, pour rejoindre le quartier Tous Vents.

L'itinéraire n'est pas encore déterminé et de nombreuses contraintes doivent être prises en compte pour son aménagement. Le relief par endroit très important et la traversée d'une région boisée et non habitée ne permettront sans doute pas d'en faire un itinéraire suffisamment sécurisé pour du déplacement doux utilitaire accessible à tous et à toute heure. De l'objectif recherché (utilitaire ou de promenade) et des potentialités découlera le mode d'aménagement nécessaire : terre battue ou revêtement en dur, niveau de confort...



Possibilité d'itinéraire à étudier, Cartographie communale

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Les cyclistes et les randonneurs du sud de l'entité souhaiteraient l'aménagement d'une liaison autonome pour les modes doux à travers la vallée de l'Arton, pour rejoindre Gembloux au-delà de cette vallée boisée. Les incertitudes quant aux contraintes techniques (pentes, bois...) et au statut juridique des sentiers ont induit le report de ce projet en lot 3, comparativement à d'autres liaisons douces où les itinéraires sont plus évidents.

Plusieurs membres de la CLDR sollicitent cette liaison.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

La fiche est essentiellement liée aux objectifs de mobilité, mais peut aussi répondre à la demande d'amélioration du vivre ensemble et de l'attractivité locale.

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville, ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 2.1. Gembloux sur Orneau, s'appuyer sur la structure écologique, paysagère et identitaire des cours d'eau

Obj. 2.3. Préserver et développer le milieu naturel

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et le paysage

Obj. 3.1. Gembloux en mouvement : renforcer un réseau multimodal

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 3.5. Communiquer, sensibiliser et éduquer (en matière de mobilité)

Obj. 5.1. Gembloux : renforcer l'attractivité, la vocation historique, scientifique et culturelle

LOT 3 - FICHE-PROJET N°III.17

SECURISER LA LIAISON ENTRE SAUVENIERE ET LE SITE DU TERRAIN DE FOOTBALL

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

La présente fiche vise à améliorer la sécurité de la jonction entre le village de Sauvenière et le site du terrain de football, pour inciter les habitants à se rendre sur place à vélo ou à pied. Le site est peu sécurisé, situé le long d'une route de campagne dangereuse.

Il s'agirait :

- D'améliorer en priorité l'aménagement de la rue de la Peau de Chien, où il n'existe pas d'accotement aménagé hors du village et où piétons et vélos doivent circuler sur la voirie face à un trafic relativement importante et rapide ;
- D'inciter une partie du village à emprunter la rue Repeumont, qui semble moins fréquentée par les voitures, et d'étudier la possibilité de créer un nouveau sentier reliant cette rue à la Peau de Chien ;
- De sécuriser le carrefour Chemin de Grand-Leez / rue Pont des Pages, pour faciliter la traversée et ralentir les véhicules.



Photo Walonmap

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Les habitants de Sauvenière bénéficient d'un terrain de football et d'une buvette, qui peut faire office de salle de fêtes, mais ce site est hors du centre du village et, de surcroît, localisé le long d'une route de campagne connue pour sa dangerosité car les véhicules y circulent à toute allure. Une sécurisation et un aménagement de la liaison permettrait l'accès au site depuis le village pour les modes doux.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

La fiche est essentiellement liée aux objectifs de mobilité et de sécurité, mais peut aussi répondre à la demande d'amélioration du vivre ensemble et de l'attractivité locale.

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville, ses villages : renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et le paysage

Obj. 3.1. Gembloux en mouvement : renforcer un réseau multimodal

Obj. 3.2. Favoriser l'usage des modes doux

Obj. 3.3. Améliorer la sécurité, la fluidité et le stationnement

Obj. 3.5. Communiquer, sensibiliser et éduquer (en matière de mobilité)

Obj. 5.1. Gembloux : renforcer l'attractivité, la vocation historique, scientifique et culturelle